



## MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

### AVIS PUBLIC



### ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

Veuillez prendre avis qu'en conformité avec les articles 954 et 956 du *Code municipal du Québec* une séance spéciale se tiendra à l'Hôtel de Ville, le 15 décembre 2025, à compter de 19 h 30 au cours de laquelle le conseil municipal adoptera le budget et le programme triennal d'immobilisations couvrant l'exercice financier 2026.

Soyez avisés que lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À FRELIGHSBURG CE QUATRIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE  
DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Sergey Golikov  
Directeur général,  
greffier-trésorier